

## DEPARTEMENT DU MORBIHAN

-----  
**VILLE DE GUIDEL**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Quinze le 1<sup>er</sup> Octobre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, D. Guillerme, M. Foidart, F. Téroute, J. Grévès, P. Cormier, F. Hervé, A. Buzaré, L. Monnerie, JJ. Marteil, G. Thiery, D. Renouf, D. Capart, L. Médica, Z. Dano, MC Couf, MF Guillemot, MM. Prévost, C. Pecchia, P. Le Dro, R. Hénault, M. Le Teuff, M. David, Laure Détrez, PY Le Grogneq, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

Anne-Maud Goujon qui a donné procuration à Françoise Ballester  
Patrick Guilbaudau « « à François Aubertin  
Cécile Jourdain « « à Marylise Foidart  
Anne-Marie Garangé « « à Arlette Buzaré  
Sonia Caroff « « à Pascal Cormier  
Virginie Robin Cornaud « à Dominique Capart

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 24 Septembre 2015  
Date de l'affichage : 24 Septembre 2015  
Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 27  
Nombre de votants : 33

-----  
**2015 - 110 : Création d'un tarif de location de 3 barnums de réception et d'un tarif d'intervention**

*Rapporteur : P. Cormier*

✓ **Tarif de location des barnums**

La ville a acquis en juillet, 3 nouveaux barnums de réception (3x3 m).

Il est proposé d'adopter la proposition tarifaire suivante :

- ⌚ 1 barnum : 40 €
- ⌚ 2 barnums : 65 €
- ⌚ 3 barnums : 80 €

Le tarif correspond à une location de 48 heures (week-end).

✓ **Tarif d'intervention**

Par ailleurs, dans la mesure où les services d'entretien de la commune de Guidel interviennent dans les sanitaires publics du port de Guidel, La Sellor a sollicité la commune pour connaître la faisabilité d'étendre cet entretien au local d'accueil de la capitainerie.

A cette fin, il est proposé d'adopter un tarif d'intervention de 28 €/heure comprenant le coût de la main d'œuvre et les frais connexes (produit d'entretien, frais véhicule, assurance, etc.).

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des finances, du personnel communal et des affaires économiques du 14 Septembre 2015

**FIXE** le tarif de location de barnums de la manière suivante :

- 1 barnum : 40 €
- 2 barnums : 65 €
- 3 barnums : 80 €

**FIXE** le tarif d'intervention d'un agent communal à 28€/heure

**Adopté à l'unanimité**

-----  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
GUIDEL, le 05 Octobre 2015  
Le Maire,  
François AUBERTIN

